

L

LÀ *adv., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Marque d'insistance. « *L'affaire, là, si tu n'as de parents haut placés, ce n'est pas la peine* » (N'Djaména Hebdo, 16-11-1995). « *Toi-là, si on dit : voilà la honte, « ce n'est pas ta figure qui va se baisser* » (Djimtola, N., 1995, p. 37). « *Ca fait un mois que je ne te vois plus ici là, Kréo !* » (N'Djaména Hebdo, 27-08-1998). « *Toi et tes interprétations tendancieuses là, vraiment* !* » (N'Djaména Hebdo, 12-11-1998).

V. Comme ça, vraiment.

LABRET *n.m., écrit, oral, fréq., lettrés.* Ornement que les femmes de certaines ethnies ont coutume de se placer dans les lèvres inférieures ou supérieures percées. « *Les Mousgoum sont islamisés, mais ils ont gardé de nombreuses coutumes* païennes. Les femmes ont souvent les mêmes labrets que les Massa* » (Lanne, B., 1979, p. 68). « *Les labrets existent chez de nombreuses populations du Sud du Tchad et ne sont pas considérés comme enlaidissants. Ici, c'est l'excès qui paraît surprenant, mais il est fort possible que ce soit, au contraire, une coquetterie* » (Chapelle, J., 1980, p. 185). « *Les labrets qui ont marqué cette région [sud-ouest du Tchad] disparaîtront d'ici la fin de ce siècle à la mort des vieilles femmes qui, aujourd'hui, sont les seules à nous rappeler ce vieux fonds culturel aux origines complexes et lointaines - du moins dans la partie tchadienne et camerounaise de leur aire d'extension* » (Institut National des Sciences Humaines, 1994, p. 135).

SYN. : plateau*, soundou*.

LAFAYE, laffaï, laffaye (de l'arabe) *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Voile, tissu que des femmes musulmanes portent sur la tête et/ou sur le visage. « *Nos hommes d'affaires, surtout les grands commerçants, se contentent de faire venir des marchandises de Kousséri [au Cameroun], de la bière de Moundou et des « lafaye » de 15.000 F du Soudan revendus ici [à N'Djaména] à 30 - 45.000 F* » (N'Djaména Hebdo, 05-08-1991). « *Il faut par moments oser s'accrocher aux « lafayes », se faufiler tel un silure*, entre les baisers vite échangés, les vraies-faussees chaudes poignées (...) pour rencontrer une main sincère tendue au-dessus des hypocrisies politiciennes de l'heure* » (Le Temps, 26 juillet - 08 août 1995). [A Bitkine, dans la préfecture du Guéra, le prix du] « *voile (lafaye) varie entre 5.000 FCFA* et 15.000 FCFA* suivant la qualité* » (Tchad et Culture, février 1997).

LAFIA, lapia *n.m., écrit, rare, lettrés.* 1° Terme utilisé pour indiquer la fin d'une lutte ou guerre ; paix. « *Très calmement, à pied, je sortis du village, en direction des cavaliers qui s'étaient encore rapprochés et, accompagné de mon seul interprète, je criai : « Lafia ! Lafia ! » (La paix ! La paix !)* » (Meynier, O., 1947, p. 105).

2° *fréq.* Terme de salutation ; salut. « *Lapia, crient nos voyageurs à des femmes qui puisent de l'eau* » (Clair, A., 1988, p. 77). [Il y a une association féminine pour la paix parce que celle-ci] « *fait partie de notre vie de tous les jours et*

dont on sent le reflet dans nos salutations. *Lapia* (en sara) ou *salam** (en arabe*) signifient paix » (N'Djaména Hebdo, 16-02-1995).

SYN. : lalé*.

LALÉ *n.m., écrit, fréq., lettrés.* Terme de salutation à n'importe quel moment du jour ou de la nuit. « *Ouno apparut, lança au devin* : « Lalé, Djékoné ! - Lalé, visiteur, répondit ce dernier »* (Maoundoé, N., 1988, p. 15). « *Chez les Ngambaï, les formules de salutation sont nombreuses (...). Aujourd'hui, deux mots communément employés : lapia* et lalé* (...)* » (Lò yel k-ié, n° 3, août 1990, p. 35). « *On roule toujours, on trouve des villages encombrés d'enfants aux ventres ballonnés, criant, faisant des signes de salutation fraternelle accompagnés des cris : « Lalé! Lalé ! »* (N'Gangbet, M. K., 1993, p. 44).

SYN. : lafia*sens 2, lapia*.

LAMANTIN, lamentin *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* (*Trichetus senegalensis*). Gros mammifère aquatique de l'ordre des siréniens, au corps massif pouvant atteindre 3 m de long et peser jusqu'à 500 ou 650 kg. « *Un appel rauque, pareil à celui des conques marines qui annoncent la brume, flottait sur les eaux. Ce sont les sirènes du lac. On les nomme lamantins »* (Danterne, J., 1952, p. 72). « *Lorsqu'un seul clan* voisin d'un lac avait le droit, par exemple, de chasser le lamentin, les autres riverains du lac n'avaient pas ce droit »* (Chapelle, J., 1980, p. 111). « *C'est un lac étonnant [celui de Léré] car on y trouve des lamantins, spécimen unique en Afrique, dit-on. Ce gros animal de 500 kg environ est, selon les riverains, le poisson qui allaite sa progéniture »* (Tchad et Culture, décembre 1997).

LAMIDAT *n.m., écrit, oral, fréq., lettrés.* 1° Dignité du lamido*. « *Dans l'ouest [du Tchad], la pression des Peuls s'exerça sur les Massa, les Toupouri et les Moundang et un lamidat fut institué à Binder »* (Chapelle, J., 1980, p. 213).

2° Territoire soumis à un lamido*. « *La contrée [Cameroun septentrional] fut divisée en nombreux royaumes ou lamidats ayant chacun à sa tête un souverain héréditaire »* (Lebeuf, JP., 1945, p. 70). « *Le Lamido* est dépositaire aussi du pouvoir judiciaire. Il préside lui-même le tribunal mais assez souvent délègue son pouvoir aux autres juges du lamidat »* (Maquet, E., Kaké, I. B. & Suret-Canale, J., 1971, p. 112). « *La structuration des cités mundang se fait concurremment à celle des Lamidats fulbé à partir du XVIIIè siècle (...)* » (Magnant, J-P., 1994, p. 71).

V. Lamido.

LAMIDÉ V. LAMIDO.

LAMIDO *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux* (Sud-Ouest du Tchad). Chef peul. « *La demeure du lamido est une vaste construction divisée en plusieurs quartiers qui sont séparés les uns des autres par des murs de terre sèche »* (Lebeuf, J-P., 1945, p. 73). « *A la tête d'un lamidat*, se trouve le lamido, élu à vie parmi les membres de la famille régnante. Il est de race* peule »* (Maquet, E., Kaké, I. B. & Suret-Canale, J., 1971, p. 112). « *... La région de Binder resta entre les mains des Foulbé* qui y installèrent un lamido »* (Lanne, B., 1979, p. 71). « *L'arrivée de la délégation de*

l'UNDR [Union Nationale pour la Démocratie et le Renouveau] était donc attendue avec intérêt et curiosité. L'accueil fut chaleureux, malgré le Lamido qui a même intimidé l'ordre - non respecté - aux griots de ne pas être de la fête » (Le Renouveau, 16-08-1995). « De sources dignes de foi, le lamido de Binder se livre à des arrestations et détentions illégales dans une prison privée » (Le Temps, 08-14/09/1999).*

REM. : le pluriel de ce terme est lamidé*.

DER. : lamidat*.

V. Gon, kokak, maï, mbaï, mband, mbay, ngar, wang Doré, wang Koulou.

LAMPE-AÏDA *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Lampe à pétrole munie d'un piston, dont le manchon produit une vive clarté. « *Déjà, sur l'immense et grande terrasse, le boy* s'active pour allumer une des lampes à pression que possède la résidence* [du commandant*]. On les appelle couramment « lampes Aïda » (N'Gangbet, M. K., 1993, p. 25).*

SYN. : lampe Pétromax*.

LAMPE-TEMPÊTE *n. f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Lampe à pétrole munie d'un verre qui protège la flamme du vent. « *Le boy* entra à nouveau en traînant les pieds et posa une lampe-tempête sur la table. Le verre, mal nettoyé, laissait filtrer une lueur trouble » (Danterne, J., 1952, p. 142). « A Laï, ce sont toujours les lampes-tempêtes qui éclairent les habitations. Les plus pauvres se contentent des feux de bois ou de baguettes » (N'Djaména Hebdo, 01-02-1996). « Pour célébrer l'événement [la commémoration de la journée mondiale des Volontaires des Nations-Unies ou VNU], l'Association pour la formation des enfants en détresse a reçu un don (...) de la part des VNU au Tchad: des nattes*, des couvertures, des lampes-tempêtes » (L'Observateur, 10-12-1997). « Un peu partout dans la rue, on allume les lampes-tempêtes posées sur les petits éventaires » (Moustapha, B., 2000, p. 250).*

LAMYFORTAIN, AINE *n.m.f. ou adj., vx, tous milieux.* Habitant de Fort-Lamy (actuel N'Djaména) ; qui concerne la ville de Fort-Lamy ou les Lamyfortains. « *Le 26 du même mois [février 1972] au cours d'un important meeting populaire, il [Tombalbaye] expliqua aux foules lamyfortaines les mobiles de son irrévocable décision » [de retirer le Tchad de la compagnie Air Afrique] (Bangui, A., 1980, p. 9). « Un véritable brassage de populations qui a certainement produit cet esprit lamyfortain caractérisé par une certaine tolérance tant dans les propos et comportements que dans le langage » (N'Djaména Hebdo, 19-09-1991). « Les courses hippiques du week-end lamyfortain n'étaient pas autre chose que la version locale du PMU d'aujourd'hui (...) » (Contact, 29-12-1994). « Sur fond de nostalgie, des Lamyfortains se souviennent: « En 1963, la délégation générale du gouvernement pour la ville de Fort-Lamy a réglementé la circulation des animaux isolés ou en groupes dans le périmètre urbain par un arrêt interministériel qui a été suivi d'effet » (Tchad et Culture, novembre 1996). « Ces deux manguiers*, qui limitent la parcelle de l'ex-Care Tchad, ont veillé sur l'enfance de plusieurs générations de Lamyfortains/N'djaménois* (...) » (Tchad et Culture, janvier 1997).*

V. N'djaménois.

LAO, laou, law [láú] (du ngambai) *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* (Sud du Tchad). Initiation* des garçons dans la tradition de certaines ethnies du Tchad tels que les Ngambai. Par ext. : terme de politesse. « *Les Mboum du Tchad sont aujourd'hui très influencés par les Ngambaye voisins (puissante chefferie* de Bessao) dont ils ont adopté l'initiation (Lao), la langue et les noms* » (Lanne, B., 1979, p. 53). « *Chez eux [les Ngambai] l'initiation à plusieurs degrés se nomme lao* » (Chapelle, J., 1980, p. 187). « *Mais chez les Ngambay, l'éducation n'est pas complète sans le law ou initiation** » (Lò yel k-ié, n° 1, avril 1988, p. 46). « *Il serait également temps que leurs responsables respectifs expliquent aux nouveaux migrants qu'il est des tabous et des principes religieux que l'on ne saurait impunément violer. Tels que la margaye* des Hadjeraye, le N'do* des Saras, le lao des Ngambay...* » (L'Observateur, 24-09-1997). « *De culture agraire, les Laka pratiquent l'initiation* ou lao comme mode de formation de leurs enfants* » (Tchad et Culture, décembre 2001).

V. Bayan, bel, gournan, ndo, ouma, yondo.

LAPIA V. LAFIA.

LAPIN *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux. (Poelagus marjorita).* Mammifère dont les oreilles sont plus courtes que celles de son cousin, le lapin européen. Il creuse des terriers dans lesquels il dort le jour ; il sort la nuit pour chercher sa nourriture. « *Un lapin... Tu te rends compte! On peut chasser des semaines sans en apercevoir un seul. Et tu sais, ces lapins sont aussi gros que les lièvres* de chez nous [les Français]. C'est le plus rare et le plus apprécié des gibiers de la brousse** » (Mahuzier, A., 1964, p. 129). « *Un jour, je suis allé à la chasse avec deux chiens (...). Ils surprenaient tantôt un écureuil, tantôt un lapin* » (Équipe de Recherche de Bouso, 1993, vol. 1, p. 38). « *Lorsque les rôtis furent cuits à point, ils [des chasseurs] se partagèrent les lapins et donnèrent les écureuils aux chiens* » (Équipe de Recherche de Bouso, 1994, p. 42).

V. Lièvre.

LAPTOT [laptò] *n.m., vx, milieu européen.* Matelot qui chargeait et déchargeait les bateaux ou chalands. « *Une autre nuit, je suis réveillé par le mot : courrier. Je me lève, j'allume le photophore, quand tout à coup je vois surgir le patron qui jette dehors à coups de pied les laptots endormis, en criant que le chaland coule* » (Gouraud, 1944, p. 215.). « *Dans la pirogue, il y avait en plus des rameurs, trois laptots indigènes* et un douanier blanc* » (Danterne, J., 1952, p. 177).

LATÉRITE *n.f., écrit, oral, fréq., lettrés.* Sol tropical rouge, riche en fer. « *Usines d'égrenage et fermes expérimentales ont domestiqué une brousse* que traversent de grandes routes de latérite ou de goudron*, elles-mêmes desservies par un réseau serré d'axes secondaires permettant d'atteindre pratiquement toutes les agglomérations* » (Hugot, P., 1965, p. 134). « *Le soir*, rentrant des champs les pieds couverts de latérite, le visage flétri par la chaleur et la transpiration, ils [des*

enfants accompagnant leurs mères] *se prenaient pour des adultes et étaient fiers* » (Mbaïdoum Ng., 1995, p. 26). « *Parfois, il faut pédaler dur ; parfois, la bicyclette glisse toute seule et dévale la colline où descend la piste* rouge de latérite, bordée d'arbres verts couverts de poussière rouge* » (Moustapha, B., 2000, p. 315). « *Pour que l'eau soit plus propre, vous coupez les herbes, vous mettez de la latérite et des bois à l'endroit où vous puisez* » (Vivre au village, n° 75, s. d., p. 3).

SYN. : koro*.

DER.: latéritique*.

LATÉRIQUE *adj., écrit, oral, fréq., lettrés.* Qui est constitué ou recouvert de latérite*. « *Les Mang de Bénoye et Bébaïem sont les habitants des plateaux latéritiques ou sablonneux (Koro*) où l'eau est rare* » (Lanne, B., 1979, p. 61). « *La cuvette tchadienne est constituée [en partie d'une] région de savanes*, traversée par d'assez nombreux cours d'eau, affluents du Chari. Le sol est couvert de sable ou d'argile, laquelle devient latéritique dans le sud du pays* » (Institut National des Sciences de l'Éducation, 1987, p. 12).

LAW V. LAO.

LAYDA V. LÉDA.

LEATHER V. LÉDA

LÉDA, layda, leather, leïda, leyda (de l'anglais par une déformation de *leather** selon Tchad et Culture) *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* 1° Petit sac en plastique servant d'emballage non biodégradable. « *Pour les techniciens de l'assainissement, le léda est un produit nocif. Malheureusement, la ménagère en fait un usage abusif* » (N'Djaména Hebdo, 19-08-1993). « *Je voudrais dire tout simplement que si le commerce de leydas n'est pas arrêté, notre pays sera sale à jamais* » (N'Djaména Hebdo, 09-12-1993). « *Ces endroits [espaces verts, caniveaux et voies non bitumées de N'Djaména] regorgent d'ordures ménagères, d'excréments humains, de nids de moustiques et de mouches, de « lédas » qui envahissent et dégradent les chaussées* » (Tchad et Culture, mars 1998). « *La pollution pose problème dans les grandes agglomérations tchadiennes. Les sacs plastiques, communément appelés « lédas » polluent l'air, bouchent les caniveaux d'évacuation* » (N'Djaména Hebdo, 23-07-1998).

2° Préservatif. « *Il est prévu également une projection de film intitulé « Jamais sans léda », une oeuvre de l'Association de lutte contre le sida* » (N'Djaména Hebdo, 24-11-1994). « - *Mon chéri... A partir d'aujourd'hui, nous allons nous servir de cet accessoire (...). - Pas question! De toute façon, ton léda, là*, va m'emprisonner et m'enlever la force...* » (N'Djaména Hebdo, 23-02-1995).

LÉGION ISLAMIQUE *n.f., écrit, oral, fréq., lettrés.* Sorte de légion étrangère libyenne. « *A l'inverse, les F.A.N [Forces Armées du Nord, une fraction du Frolinat*] épaulent les Français quand ils sont attaqués par la « Légion islamique »,*

comme cela se passe à Abéché en février 1979 » (Bergot, E., 1983, p. 326). « Les Libyens apprenaient le contenu des avions avant leur atterrissage. De ce fait, Kadhafi avait décidé de renforcer les moyens en dotant les troupes de Goukouni [ex-président tchadien] de canons S.P.G. de 105, mais aussi d'un nouveau détachement de la Légion islamique (...) » (Picard, G., 1983, p. 94). « Depuis 1986, la Libye accueille, forme, entraîne, équipe de nombreux mercenaires regroupés sous le nom de « Armée islamique » ou « Légion islamique » (Spartacus, 1985, p. 256). « ...Après concertation avec l'ex-président Habré, une commission (...) avait été mise sur pied et chargée de contacter les éminents marabouts* de la place, afin de contrecarrer les soi-disant actions de la Légion islamique et prier pour que la paix revienne au Tchad » (Commission Nationale d'Enquête, 1993, p. 224).

SYN. : armée islamique*.

V. Mercenariat.

LEÏDA V. LÉDA.

LENDEMAIN *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Après-demain (au lieu du jour qui suit celui dont on parle dans le passé). « Reviens le lendemain matin, là on va voir ce qu'on pourra faire pour trouver une solution à ton problème » (Oral).

V. Surlendemain.

LÉOPARD *n.m., écrit, oral, fréq., lettrés.* (*Panthera pardus*). Panthère d'Afrique. C'est un animal qui mange de tout, depuis le scarabée jusqu'aux antilopes*. Il chasse surtout la nuit et monte son butin dans un arbre, le plus haut possible pour être hors de portée des autres carnassiers. « Nous avons été tellement frappés par cette manifestation de puissance que nous approchâmes très prudemment l'animal pourtant bien mort. C'était un léopard mâle de toute beauté (...) » (Mahuzier, A., 1964, p. 249). « Les observations [au Parc National de Zakouma] ont également permis de déceler la présence de huit autres espèces qui avaient déserté le parc, dont des buffles*, des lions, des antilopes*, des léopards, des girafes, des hyènes*, etc. » (N'Djaména Hebdo, 19-09-1991). « La réserve de faune de Barh Salamat est le domaine des damalisques*, des léopards et d'une avifaune très variée » (N'Djaména Hebdo, 11-02-1993). « Le lion invite le léopard à venir l'aider à attraper le singe » (Tchad et Culture, janvier 1999).

V. Guépard, panthère, serval.

LETTRE, ÉE *n.m. f ou adj., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Personne qui sait lire et écrire. « Les lettrés originaires du village* [Gaoui, près de N'Djaména] ont commencé alors à se poser des questions sur ce qui pouvait susciter tant d'intérêts. Naturellement, ils ont conclu que ce ne pouvait être que l'art Sao* dont ils sont les héritiers naturels » (N'Djaména Hebdo, 12-02-1991).

SYN.: intellectuel*.

LEYDA V. LÉDA.

LIANE *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux. (Cissus populnea).* Plante rampante dont l'écorce sert de corde. Quand la plante est jeune, son écorce est utilisée en cuisine pour faire une sauce* gluante. « *Les lianes sont des plantes rampantes entrelacées les unes dans les autres, très longues. Mouillées, elles ont une consistance visqueuse. Séchées, elles sont très résistantes. Jeunes, elles sont comestibles* » (Lò yel k-ié, n° 2, novembre 1989, p. 95). [Une biche*] « *accroche ses cornes dans les branches, elle se tord les pattes dans les lianes, elle est prisonnière* » (Le Réseau de Lecture Publique, éditeur, 1996, p. 59). « *Les bêtes se nourrissent du foin fait de lianes, de haricot, de tige de mil*, de fanes d'arachides*, de radis et de carottes stockées sur place* » [dans une ferme de Kana] (Tchad et Culture, février 2000). « *Par endroits, des lianes s'entrelacent, barrant la piste* sommairement dégagée pour permettre la visite du parc* » [national de Manda] (Tchad et Culture, juin 2002).

V. Sauce longue.

LIBRAIRIE PAR TERRE *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Etal de livres et parfois de journaux posés sur le sol ou sur des tables. « *L'effort semble se heurter à la cleptomane de certains enseignants qui pillent systématiquement le matériel didactique fourni pour le revendre aux librairies par terre qui sont légions dans nos marchés* » (La Vérité, 20-08-1994). « *La rentrée 95-96 approche. Le département de l'éducation nationale et les enseignants sont à couteaux tirés (...). Ils finiront par s'entendre. On est habitué à leur mic-mac* », a déclaré un homme en train de faire des achats à la « *librairie par terre* » (Tchad et Culture, octobre 1995).

LIÈVRE *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux. (Lepus crawshayi).* Ce mammifère de petite taille, dont l'appellation exacte est « *lièvre à oreilles de lapin* », a des oreilles plus petites que le lièvre européen. A la différence du lapin* qui vit dans un terrier, le lièvre trouve son gîte dans l'épaisseur des touffes d'herbes ou des buissons. « *Un lièvre (lepus chadensis) existe dans quelques cuvettes sablonneuses* » [du Tibesti] (Beck, P. et Huard, P., 1969, p. 43). « *Un jour, l'éléphant et le lièvre allèrent chercher de la paille* pour refaire la toiture de leurs cases** » (Louafaya, M. T., 1990, p. 26). « *C'est ainsi que le lièvre astucieux échappe à ses amis et ne rembourse jamais le mil* qu'il leur avait emprunté* » (Le Réseau de Lecture Publique, éditeur, 1996, p. 12). « *Quand un automobiliste tchadien croise un lièvre ou une gazelle* sur son chemin, son réflexe est d'abord de l'écraser pour en faire du gibier* » (Tchad et Culture, mars 1999).

V. Lapin.

LIGUE *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Abrév. de Ligue Tchadienne pour la défense des Droits de l'Homme. « *Le pouvoir, très peu soucieux du droit élémentaire des hommes, avait récemment tenté de présenter la Ligue comme institution aux couleurs sudistes** » (N'Djaména Hebdo, 25-11-1993). « *On avait fait des promesses lénifiantes au séminaire organisé en fin novembre par la Ligue, que le gouvernement allait observer scrupuleusement le respect des droits, et que désormais [il] s'engageait à publier les rapports sur la situation des droits de l'homme* » (N'Djaména Hebdo, 23-12-1993). « *D'autres [congressistes] voyaient*

beaucoup d'inconvénients à accepter l'aide de l'Etat et des bailleurs de fonds. L'inconvénient majeur de ces aides, disent-ils, est de limiter l'autonomie de la ligue » (N'Djaména Hebdo, 04-06-1998). « *Tous les médecins qui ont tenté d'aller me [un prisonnier politique] soigner ont été refoulés, même ceux (...) accompagnés pourtant par le président de la ligue* » (N'Djaména Hebdo, 11-02-1999).

DER. : ligueur*.

LIGUEUR *n.m., écrit, oral, fréq., lettrés.* Membre de la ligue*. « *Aucun ligueur ne pourra faire état de son appartenance à la ligue* à l'occasion de sa candidature à une consultation électorale* » (N'Djaména Hebdo, 30-06-1996). « *J'entends [dit le président de la ligue*] prêter une attention particulière à tout ce qui concerne les relations entre les ligueurs et particulièrement entre les membres du bureau national* » (N'Djaména Hebdo, 11-06-1998). « *Sur le plan intérieur d'abord, une attention particulière doit être portée aux relations entre les ligueurs mais aussi et surtout entre les conseillers nationaux* » (L'Observateur, 24-06-1998).

LISETTISTE *adj., vx, lettrés.* Qui concerne les partisans de *Lisette Gabriel* (un Guadeloupéen) qui était le principal dirigeant du PPT-RDA (Parti Progressiste du Tchad, section du Rassemblement Démocratique Africain) avant l'indépendance du Tchad. « *Tandis que le P.P.T. [Parti Progressiste Tchadien] se rapproche du P.N.A. [Parti National Africain], il perd une fraction, partie du Logone, lisettiste, partie du Nord, kanembou** » (Le Cornec, J., 1963, p. 263). « *Au Logone même, un nouveau découpage des circonscriptions assure un quadrillage sévère destiné à prévenir toute résurgence lisettiste* » (Hugot, P., 1965, p. 90). [Tombalbaye au pouvoir] « *noyauta l'administration et interdit à Lisette, parti en mission, de regagner le Tchad. Interdiction qui suscita le mécontentement des députés lisettistes du Logone et du Kanem* » (N'Gangbet, M. K., 1984, p. 13).

LIT PICOT *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Lit de camp pliant constitué d'un morceau de toile ou de cuir tendu sur deux pièces de bois ou de métal soutenues par des pieds qui se croisent. « *Comptant sur votre indulgence, je me suis couché sur mon petit lit Picot et je vous écris sous ma moustiquaire, narguant les musiciens avides* » [les moustiques] (Gouraud, 1944, p. 168). « *On entend même des ronflements derrière les stores, vers la droite, là où le comptable Durand a dressé hier soir, son lit Picot* » (Danterne, J., 1952, p. 35). « *Pour en finir sur le chapitre « couchage », nos lits Picot furent montés à l'intérieur pour l'heure de la sieste, et il fut bien entendu qu'ils retrouveraient leur place normale, à l'extérieur, pour la nuit* » (Mahuzier, A., 1964, p. 67). « *Tu peux prendre mon lit picot, mais juste pour les vacances* » (Oral)

LOCAL, ALE *n.m ou f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Habitant d'une localité donnée à la différence de ceux qui sont venus d'autres localités. « *Ce n'est pas la première fois que les repliés* entendent des propos malveillants à leur égard. Pour preuve, même pour avoir les subsides*, on nous dit : « les locaux d'abord »* (Le Bouclier, 05-07-1981). « *La situation actuelle [est] caractérisée entre autres par la nécessité de recentrer le rôle de l'Etat d'une part et valoriser le savoir-faire des*

locaux d'autre part » (N'Djaména Hebdo, 02-02-1995). « *Mais à la 43^{ème} minute, contre toute attente, la chance souriait aux locaux qui, par l'intermédiaire de [monsieur X], marquèrent un but* » [lors d'un match entre une équipe de football tchadienne et celle de Zambie] (N'Djaména Hebdo, 10-09-1998). « *La procédure de sélection des entreprises est en défaveur des locaux [tchadiens] et ne permet aucun contrôle des éventuelles dérives* » (Tchad et Culture, septembre-octobre 2002).

V. Indigène sens 1, national.

LOCAUX *n.m.plur., vx, rare, tous milieux.* Le mess des sous-officiers utilisé comme centre de détention et de torture sous le régime de l'ex-président Hissène Habré. « *Quatorze tortionnaires sont les plus redoutés des pensionnaires des locaux, de la présidence et de la piscine*. Les plus célèbres de la DDS** » (N'Djaména Hebdo, 04-06-1992). « *Les conditions carcérales éprouvantes entraînent quotidiennement la mort des détenus. La moyenne se situe entre 5 et 7 morts par jour pour les centres de détention, le mess des sous-officiers, appelés « locaux » et les cellules de la « piscine* »* (Commission Nationale d'Enquête, 1993, p. 52). « *Aux « locaux », nous étions 28 femmes dans une cellule de trois mètres sur deux. Les autres cellules sont bondées d'hommes par centaines. La cellule « C » par exemple n'est jamais ouverte que pour enlever les cadavres* » (N'Djaména Hebdo, 03-02-2000).

V. ANS, DDS, mission terroriste, mosaïque, piscine, secteur 5.

LOGONAI, AISE *n.m.f. ou adj., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Habitant du Logone ; qui est relatif au Logone (une région du Sud du Tchad) ou aux Logonais. [Les joueurs de Moundou] « *trionphent par 17 à 23. La colonie logonaise à Sarh chante* » (Le Bouclier, 28-06-1981). « *Parti officiellement pour des convenances personnelles, le Premier ministre transforme son séjour logonais en une véritable campagne politique* » (N'Djaména Hebdo, 09-09-1993). « *A la dernière étape de sa visite dans le Logone, le chef de l'Etat n'a pas apprécié le silence des Logonais sur la présence de la rébellion armée dans la région* » (N'Djaména Hebdo, 05-05-1994). « *Les événements [massacres à Moundou] du 30 octobre 1997 et les répressions qui s'en sont suivies ont laissé des traces indélébiles dans la mémoire des Logonais* » (Le Temps, 27 mai - 02 juin 1998). « *En effet, sur le plan militaire comme électoral, les Logonais ont voulu constituer le dernier rempart contre la dictature et la politique d'exclusion de Déby* » [le président tchadien] (N'Djaména Hebdo, 10-12-1998).

LOGONAI ORIENTAL V. ORIENTO-LOGONAI.

LOUP *n.m., écrit, oral, rare, tous milieux. (Lycaon pictus).* Appellation impropre du cynhyène* ou lycaon*, un canidé carnivore. « *Il y avait autrefois deux amis, le loup et le chien. Ils décident un jour d'aller rendre visite au roi des animaux* » (Le Réseau de Lecture Publique, éditeur, 1996, p. 113).

SYN. : cynhyène*, lycaon*.

LOUTRE *n.f., écrit, oral, rare, lettrés.* Mammifère aquatique, de la famille des Lutrinae, qui se nourrit de poissons. « *Il y a la loutre (mammifère carnivore aquatique mangeur de poisson, devenu rare, mais qu'on trouve encore au Lac Tchad) qui détruit nos nasses, et les herbes flottantes* sous lesquelles vont se cacher les poissons* » [qui rendent la pêche difficile selon un pêcheur] (Tchad et Culture, novembre 2001).

LUNE (calque des langues tchadiennes) *n.f., écrit, oral, rare, tous milieux.* Unité de temps traditionnelle, équivalant au cycle lunaire de 27 jours. « *C'est impossible de labourer toute la terre en une lune. Personne ne peut le faire* » (Tchad et Culture, avril 1999). « *Sans nouvelles de ses enfants depuis des lunes, Fatou avait alors abandonné son mari à ses rhumatismes et sa belle-fille à ses fantômes pour se rendre à N'Djaména* » (Ndjékéry, N. N., 1999, p. 55).

LUNETTES VUE-CLAIR *n.f.plur., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Lunettes (de vue ou non) à verres non teintés. « *Comment est-il ton cousin ? (...). Il porte tout le temps des lunettes vue-clair, même la nuit* » (Moustapha, B., 2000, p. 95).

SYN. : vues-clair*.

V. Verres.

LUTTE *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Sport traditionnel* de combat où chacun des deux adversaires cherche à mettre l'autre à terre. « *C'est à Alako, dans la sous-préfecture de Kyabé que la danse mbilé* est née. Les jeunes de ce canton l'organisaient pour agrémenter les séances de lutte* » (Tchad et Culture, décembre 1995). « *Sites naturels de la lutte dite traditionnelle*, ces préfectures [le Chari-Baguirmi, le Moyen-Chari, la Tandjilé, le Mayo-Kebbi, le Salamat et le lac] abritent six ligues nationales, créées pour faciliter le repérage des lutteurs* et pour donner à la lutte une dimension sportive moderne* » (Tchad et Culture, septembre 1996). « *Installé dans un campement* de circonstance hors du village*, chacun [des initiés du gourna*] se nourrit du lait de sa vache non seulement pour prendre du poids mais aussi pour bien s'exercer à la lutte et à la danse traditionnelle** » (Tchad et Culture, janvier 1999). « *Est-ce qu'il y a aussi des relations sportives [entre villageois*], comme match, lutte, chasse, pêche...?* » (Dechaud, M. & Ndoutabé, M., s. d., p. 13).

DER. : lutteur*.

LUTTE TRADITIONNELLE V. LUTTE.

LUTTEUR *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Sportif qui pratique la lutte*. « *Quand un lutteur met par terre un de ses adversaires, tous ceux de son âge viennent se placer devant lui, et c'est à lui de choisir son nouvel adversaire...* » (Kotoko, A., 1989, p. 34). « *Dans le district de Bousso, les lutteurs se déplaçaient de village* en village*. Cette forme de lutte*, à main nue, opposait deux individus d'âge équivalent* » (Lò yel k-ié, n° 4, août 1991, p. 65). « *On constate une absence de lutteurs engagés et l'inexistence d'une véritable équipe nationale. Néanmoins, les*

responsables de la fédération tchadienne de lutte se battent pour faire de cette discipline un sport d'élite » (Tchad et Culture, septembre 1996).*

REM. : on dit aussi « *lutteur traditionnel** ».

LUTTEUR TRADITIONNEL V. LUTTEUR.

LYCAON V. CYNHYÈNE.

LYNX *n.m., écrit, oral, rare, lettrés.* Appellation impropre du *caracal* avec lequel le lynx est souvent confondu. En effet le lynx ne se rencontre qu'en Europe et au Canada. Le caracal (*Caracal caracal*) est un carnassier nocturne, de la famille des félidés, aux oreilles pointues, aux pattes très longues, mais la queue est courte. Son pelage est brun rougeâtre sur le dessus du corps, et blanc sur le ventre. Il chasse entre autres des oiseaux qu'il attrape au vol (en bondissant très haut). [Les Teda parlent d'une] « *sorte de chat sauvage* de teinte rousse, [qui] mangerait les poules et égorgerait les chèvres sans les manger, ce qui, si cet animal existe réellement, laisse supposer que comme le lynx ou le serval* il peut se contenter du sang de ses victimes » (Beck, P. et Huard, P., 1969, p. 44). « Les grands carnassiers, lions, panthères*, hyènes*, lynx, etc. sont un peu partout » [au Parc National de Zakouma] (Guide de Poche - 73 Tchad, 1973, p. 43).*